

## SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

La *Mesure d'aide au développement des places en services de garde éducatifs en milieu familial dans la MRC de L'Islet* est un programme d'aide de la MRC pour le démarrage de nouveaux services à l'enfance.

Au démarrage de son service de garde en milieu familial reconnu, un(e) responsable(e) en service de garde en milieu familial (RSG) peut obtenir une aide financière non remboursable pouvant atteindre 4 000 \$. La MRC dégage une enveloppe initiale de 60 000 \$ pour cette mesure. Pour en savoir davantage, consultez le site internet de la MRC de L'Islet, sous l'onglet suivant : [Mesure d'aide au développement des places en services de garde éducatifs en milieu familial dans la MRC de L'Islet](#)

## COMMENT DISPOSER DE... ?

### Vos vieux appareils électroniques

Depuis quelques années, la MRC de L'Islet procède à une collecte automnale des appareils électroniques auprès de chaque municipalité.



Ainsi, **tout au long du mois d'octobre**, vous êtes invités à déposer dans le bac à cet effet, près du garage municipal, vos équipements électroniques qui ne vous servent plus : téléviseurs, ordinateurs, moniteurs d'ordinateurs, serveurs, tablettes graphiques et électroniques, téléphones, souris, claviers, lecteurs de disques optiques externes, imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs, Radios AM/FG, radio-réveil, chaînes stéréo, lecteurs MP3, haut-parleurs, casques d'écoute, appareils photo numériques, système de jeux vidéo, ensembles de cinéma maison, etc. (liste exhaustive à l'adresse <https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler/>) .

Si toutefois le bac n'était pas accessible, veuillez laisser vos appareils devant la porte du garage municipal.

### Vos branches, feuilles et fanes de jardin

La Municipalité met en place cet automne un nouveau service de collecte de branches, feuilles et fanes de jardin et contenus de boîtes à fleurs. Voici comment procéder :

- ❖ Format des branches et des amas de branches :
  - Un diamètre de 10 cm (4 pouces) ou moins et une longueur de 3 m (10 pieds) ou moins;
  - Ne pas avoir de branches secondaires ni de matière qui y adhère (terre, tourbe ou autre);
  - Les amas de branches doivent avoir une largeur de 2 m (6,5 pieds) ou moins et une hauteur de 1,2 m (4 pieds) ou moins.

Le tout doit être placé de façon à en faciliter le ramassage et éviter des blessures à nos employés municipaux.

- ❖ Les autres résidus doivent être placés dans des sacs de déchets prévus pour cet effet.
- ❖ À partir de la mi-octobre, vous pourrez téléphoner au bureau municipal pour vous inscrire en donnant
  - ✓ votre nom et votre adresse
  - ✓ un aperçu de la quantité que vous aurez à faire ramasser



La collecte se fera au cours de la première semaine du mois de novembre.

## FERMETURE DE LA STATION DE LAVAGE DU LAC TROIS-SAUMONS

Veillez prendre note que la fin de semaine des **1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre** sera la **dernière fin de semaine de la saison** où un préposé sera présent sur place à la station de lavage.

Les **8, 9, 10 et 11 octobre**, un préposé sera **disponible sur rendez-vous seulement**. Vous devrez fournir vos coordonnées au numéro suivant : 418 291-4966.

**Fermeture officielle** prévue : le mardi **12 octobre**.

## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – CHEMIN LECLERC

Comme par les années passées, la collecte des matières résiduelles porte-à-porte cessera sur le chemin Leclerc pendant la saison froide. Le **mardi 12 octobre** sera la **dernière collecte porte-à-porte** (ordures). Pour la semaine du **18 octobre** (recyclage), vous commencerez à **mettre vos bacs à l'entrée du chemin Leclerc**. Si jamais il y avait une chute de neige avant le 12 octobre, la collecte cesserait aussitôt.

## CIVISME ET BON VOISINAGE

Afin de maintenir de bonnes relations avec votre voisinage, il vous est recommandé d'éviter d'utiliser des équipements bruyants telles scies mécaniques et tondeuses à gazon **APRÈS 16 h LE SAMEDI** ainsi que **LE DIMANCHE TOUTE LA JOURNÉE**.

## MAISON DE LA FAMILLE – DÉPANO-MEUBLES

La Maison de la famille de la MRC de L'Islet et Dépano-Meubles emménagent dans de nouveaux locaux, au 80, avenue de Gaspé Est, à Saint-Jean-Port-Joli (Magasin de vêtements et chaussures Roger-Gauvin). Dépano-Meubles sera de nouveau en service dès l'hiver 2022. Consultez la page Facebook Maison de la famille/Dépano-Meubles pour plus de détails.



**maison**  
**DE LA FAMILLE**  
de la MRC de L'Islet



## BIBLIOTHÈQUE CHARLES-E.-HARPE

**Changement d'horaire de la bibliothèque.**

L'horaire de la bibliothèque est maintenant : **mardi et jeudi : 18 h 30 à 20 h 30**  
**mercredi: 13 h à 15 h**

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT

14, rue des Loisirs  
Saint-Aubert (Québec) G0R 2R0

**Téléphone** : 418 598-3368

**Télécopieur** : 418 598-3369

**Site internet** : [www.saint-aubert.net](http://www.saint-aubert.net)

**Facebook** : Municipalité Saint-Aubert

**Réception et secrétariat** : poste 201

**Direction** : poste 202

**Service de l'urbanisme** : poste 205

**Service des travaux publics** : poste 7

**Garage municipal** : 418 598-7169

**Bibliothèque Charles-E. Harpe** : poste 206

**Service incendie** : 9-1-1

**En cas d'urgence** : 9-1-1

reception@saint-aubert.net

administration@saint-aubert.net

urbanisme@saint-aubert.net

travauxpublics@saint-aubert.net